



Chambre d'Agriculture

Chambre Professionnelle
des Agriculteurs, Viticulteurs
et Horticulteurs Luxembourgeois

N/Réf.: PG/PG/10-24

Strassen, le 20 octobre 2015

à Monsieur le Ministre de l'Agriculture,
de la Viticulture et de la Protection des
consommateurs

Avis

sur le projet de règlement grand-ducal fixant la liste nationale
des variétés des espèces de plantes agricoles

Monsieur le Ministre,

Par votre lettre du 21 juillet 2015, vous avez bien voulu saisir la Chambre d'Agriculture pour avis sur le projet de règlement grand-ducal sous rubrique.

La Chambre d'Agriculture a analysé le projet dont question en séance plénière et a décidé de formuler l'avis qui suit après consultation du Syndicat des Producteurs de Plants de Pommes de Terre et des Producteurs Luxembourgeois de semences.

C'est ainsi que la Chambre d'Agriculture propose de compléter l'annexe I par l'ajout de la variété suivante :

sous B. Pommes de terre

- Pour l'exportation uniquement:
Draga

La Chambre d'Agriculture n'a pas d'autres observations à formuler.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre plus haute considération.

Pol Gantenbein
Secrétaire général

Marco Gaasch
Président